

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute un Responsable du Service Technique (avec constitution d'une réserve de recrutement)

PRESENTATION DU SERVICE ET FINALITES DE LA FONCTION :

L'administration communale de Vresse-sur-Semois a pour missions de garantir la gestion quotidienne du service public au niveau communal et d'apporter l'expertise nécessaire aux représentants politiques.

Sous l'autorité du Collège communal et du Conseil communal, l'administration exécute les différentes missions locales qui lui sont attribuées par l'intermédiaire du Directeur général et des différents services communaux.

L'administration est active dans la plupart des domaines qui touchent à la vie quotidienne des citoyens : l'état civil, l'environnement, la mobilité, l'économie, l'urbanisme...

Le Service Technique est composé d'un responsable, d'un adjoint et d'une vingtaine d'ouvriers répartis en plusieurs cellules : Terrassement/Maçonnerie, Propreté publique/voiries ; Espaces verts ; Forêt ; Menuiserie ; Bus scolaires.

Sous l'autorité du Directeur général, le Responsable du Service Technique participe à la direction du Service Technique. A ce titre, il coordonne les différentes cellules dont il a la charge, il conseille et assiste les instances décisionnelles dans les décisions relatives à son service. Il veille également à optimiser l'organisation et le fonctionnement du Service Technique.

MISSIONS PRINCIPALES DE L'AGENT :

- Diriger un ensemble d'activités et de collaborateurs afin de réaliser les objectifs en accord avec la stratégie de l'Administration.
- Organiser et coordonner les activités.
- Traduire les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels.
- Accompagner des collaborateurs dans leur développement.

CATEGORIE DE METIER :

- Participer au management des équipes du Service Technique : Organiser, planifier, coordonner, prioriser et contrôler le travail au sein du service ;
- Analyser les demandes, besoins, problématiques et fixer les objectifs des équipes en conséquence ;
- Contrôler la réalisation des travaux et la qualité du travail effectué par les ouvriers ;
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériaux, ainsi que du matériel et des équipements ;

- Coordonner les activités du service y compris, en collaboration avec les services administratifs relatifs aux travaux de construction et rénovation des bâtiments de l'administration et voiries ;
- Gérer les demandes d'autorisation d'impétrants ainsi que les raccordements à l'égout des citoyens ;
- Gérer les demandes d'exhumations/inhumations effectuées au sein des cimetières communaux ;
- Gérer les risques liés aux chantiers et travaux en cours et, en collaboration avec le Conseiller en prévention, veiller à l'application des consignes de sécurité et d'hygiène au sein de son établissement ;
- Veiller à la mise à disposition des ressources en matériaux et en matériel nécessaire au bon fonctionnement des activités, assurer la disponibilité et l'approvisionnement (gestion des stocks et commandes) ;
- Veiller au fonctionnement normal des machines (charroi communal) et de l'utilisation correcte des outils de travail ainsi qu'assurer le suivi avec les services compétents en cas de sinistre ;
- Veiller à atteindre les objectifs opérationnels, collectifs et individuels du service et de ses membres.

PROFIL DE COMPETENCES :

Réfléchir et créer	Echanger et collaborer	Agir et atteindre des résultats	Se connaître et progresser
Penser de manière critique	Communiquer	Être orienté solutions	Se connaître
Traiter des informations simples et les synthétiser	Echanger des informations et dialoguer	Trouver des solutions et proposer des améliorations	Chercher à se comprendre et reconnaître ses émotions
Évaluer des informations complexes et arriver à une conclusion	Partager des opinions et adapter sa communication	Implémenter des solutions dans un processus d'amélioration continue	/
Placer l'information dans un contexte plus large et formuler des recommandations stratégiques	/	Développer des solutions pour des problèmes complexes et implémenter de nouveaux standards	
Penser de manière créative	Collaborer	Être orienté résultats	Se développer
Faire preuve de curiosité et proposer des nouvelles façons de faire	Collaborer activement	Entreprendre et planifier des actions	Se former et mettre en pratique son apprentissage
Suivre les tendances et expérimenter des nouvelles méthodes de travail	Encourager la collaboration	Prendre des décisions et définir des priorités	Chercher à se développer et actualiser ses compétences
/	Développer la collaboration transversale	Déterminer et coordonner les activités	/

	/	Saisir les opportunités et piloter les activités	
Développer une vision	Guider	Être orienté citoyens	Faire preuve d'agilité
Comprendre et contribuer à la vision et aux valeurs de l'Administration	Mobiliser votre équipe et favoriser le changement	Soutenir les citoyens	S'adapter au changement
Soutenir et partager la vision et les valeurs de l'Administration	Aider votre équipe à se développer et stimuler le changement	Accompagner les citoyens	Participer au changement
/	Fédérer vos équipes et accompagner le changement	Développer une relation durable avec les citoyens	Stimuler et mettre en œuvre le changement
	/	Placer les citoyens au centre de votre service ou Administration	

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Conditions générales :	Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes : 1. Être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être suisse ou être citoyens d'un pays qui appartient à l'Espace économique européen. Pour les contractuels, il ne faut être belge que pour les fonctions où il y a exercice de l'autorité publique 2. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer. 3. Jouir des droits civils et politiques 4. Produire un extrait du casier judiciaire de maximum 3 mois 5. Avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins 6. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées en rapport avec les caractéristiques du poste de travail ou de l'activité à risque défini concernés 7. Être âgé de 18 ans au moins 8. Le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées par l'annexe du présent statut général.
-------------------------------	---

	9. Réussir un examen de recrutement prescrit par les conditions particulières fixées à l'annexe du présent statut général. Les conditions (1 à 8) doivent être réunies à la date extrême du dépôt des candidatures. L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3, et 4 ci-dessus.
Condition(s) particulière(s) (en fonction du recrutement) :	- Au niveau du diplôme : disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé. - Être titulaire du permis de conduire B.

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Statut de l'agent :	Régime contractuel
Régime de travail :	Temps plein (38h00/semaine)
Grade et échelle barémique :	D9
Salaire :	barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction

ATOUTS :

- Détention du permis BE et/ou CE ;
- Disposer d'une connaissance des services communaux et du territoire communal ;
- Avoir des connaissances en dessin assisté par ordinateur et des notions de marchés publics ;
- Avoir une expérience dans la gestion d'équipe et de projets ;
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE au plus tard lors de l'engagement.

AVANTAGES :

- Véhicule de fonction ;
- 26 jours de congé annuel ;
- Chèques-repas ;
- Second pilier de pension ;
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC) ;
- Allocation de fin d'année ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION :

50% au moins dans chaque épreuve et 60% des points au moins au total) :

1. Une première épreuve écrite propre à l'emploi considéré permettant de tester les connaissances professionnelles en rapport avec la fonction à conférer. Cette épreuve est éliminatoire - pour la réussir, il faut obtenir 50%.

2. Une seconde épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%

La commission de sélection se réserve le droit d'effectuer une sélection préalable des candidats sur base des lettres de motivation et CV reçus en fonction de la pertinence des candidatures et de l'adéquation du profil à la fonction. La commission de sélection se réserve également le droit de relancer l'appel à candidatures si elle n'est pas satisfaite du nombre de candidatures ou des profils rencontrés.

Une réserve de recrutement est constituée pour une durée de deux ans. Pendant cette période, la Commune de Vresse-sur-Semois peut vous contacter afin de vous proposer un poste équivalent si la Commune trouve nécessaire de procéder à un recrutement.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Vous devez adresser votre candidature **pour le 7 août au plus tard** :

- Par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception (date de la poste faisant foi) :
Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
Monsieur le Directeur général
Rue Albert Raty, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS
- Par mail à l'adresse électronique suivante : sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire (mod 595) ;
- Une copie du permis de conduire B.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD